

Orientation en droit public: fiscal ou marchés publics?

Par **sabine**, le **24/03/2007** à **09:44**

Alors voilà! Depuis l'année dernière je m'étais fixée sur le droit fiscal (inspecteur des impôts ou du Trésor) et cette année, découverte du droit administratif et je me suis prise de passion pour les marchés publics.

Je voudrais donc savoir si certains savaient où ça menait et s'il y avait des débouchés ?

Merci d'avance!

Par **AZiz**, le **24/03/2007** à **21:06**

putain qu'il y en a des débouchés en MP DSP etc...

Par **fan**, le **25/03/2007** à **04:13**

Quand à moi, j'hésite entre l'école de notariat, passage en 2ème année directe car j'ai une capacité en droit et l'Ecole Nationale des Impôts qui se trouve accolée à la fac de droit. J'aimerais un avis. Merci

Par **jeeecy**, le **25/03/2007** à **10:31**

[quote="fanouchka":yadrvt6]Quand à moi, j'hésite entre l'école de notariat, passage en 2ème année directe car j'ai une capacité en droit et l'Ecole Nationale des Impôts qui se trouve accolée à la fac de droit. J'aimerais un avis. Merci[/quote:yadrvt6]
peux-tu faire un nouveau sujet car ta question n'a rien à voir avec celle initiale

merci

Par **sabine**, le **25/03/2007** à **11:16**

Pas d'incruste Fanouchka s'il te plait! lol

Je sais qu'il y en a des débouchés! Mais quoi concrètement? On nous parle souvent des collectivités locales mais comment faire pour y accéder? Concours? M2 obligatoire?

Par **AZiz**, le **25/03/2007** à **11:38**

:lol:

[quote="sabine":3v41qdxr]Pas d'incruste Fanouchka s'il te plait! Image not found or type unknown

Je sais qu'il y en a des débouchés! Mais quoi concrètement? On nous parle souvent des collectivités locales mais comment faire pour y accéder? Concours? M2 obligatoire?[/quote:3v41qdxr]

en tant qu'avocat par exemple ou juriste en contrat public etc..

Par **jeeecy**, le **25/03/2007** à **11:42**

toutes les collectivites locales et territoriales ont besoin de conseils pour les marches publics ou autres DSP qu'elles doivent passer...

a partir de la, tu peux imaginer le besoin de juristes et avocats specialises en la matiere...

Par **sabine**, le **25/03/2007** à **11:44**

Et quelle formation faut-il suivre?

Par **jeeecy**, le **25/03/2007** à **11:54**

deja il faut etre bon en droit public donc un master en droit public me semble indispensable

ensuite il faut un bon master 2 en contrat public, et celui d'Epinal (rattache a la faculte de droit de Nancy) est a mon avis l'un des meilleurs de France

mais pour plus de details, attends que Yann passe par la, etant donne qu'il est justement

dans ce master 2 Image not found or type unknown

bon dimanche

Jeeecy

Par **sabine**, le **25/03/2007** à **12:47**

:))

Ok merci pour tout ces renseignements! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **25/03/2007** à **17:43**

:wink:

Me voilà Image not found or type unknown

Alors les contrats publics c'est effectivement très porteur. Non seulement dans le secteur public, puisque comme l'a indiqué Jeeecy, les collectivités sont directement concernées, mais aussi dans le secteur privé (et ouais les collectivités vont pas contracter toutes seules!). Notre diplôme est très recherché, car c'est un secteur économiquement important et juridiquement très pointu.

Pour te donner une idée, à titre personnel j'ai envoyé à peu près 15 demandes de stage, ce qui est raisonnable mais pas énorme et j'ai du en refuser 5 sur ce total, donc en gros un tiers de réponses positives pour avoir un stage de M2, je ne pense pas qu'on puisse trouver ça partout. Deux personnes de ma promo ont déjà trouvé un travail, et deux autres (dont moi) sont parties en stage un mois plus tôt que prévu tellement la collectivité d'accueil en avait besoin. J'ajoute que la plupart des stages incluent une perspective d'embauche à la fin et que statistiquement tous les diplômés ont un job dans les 6 mois. (Allez y les autres M2 alignez vous...).

Si tu veux des infos précises sur le master, l'association etc... voici le lien vers le site du diplôme (puisque Jeeecy fait de la retape pour son site il y a pas de raison pour que je n'en fasse pas pour le mien): <http://www.contrats-publics.com/>

Attention, j'irai pas jusqu'à dire qu'on est attendus comme des dieux, le boulot vient pas tout seul. Mais il y en a pas mal si on fait l'effort de le rechercher.

Plus concrètement si tu veux bosser pour une collectivité, c'est comme pour tout agent classique. Il y a soit la voie de l'embauche contractuelle, qui te permet de bosser pour les collectivités, mais c'est des CDD et c'est "précaire" (moins qu'un CDD privé). Sinon, il y a la voie du concours, tu passes le concours de la fonction publique territoriale et tu te fais intégrer ensuite.

Si t'as d'autres questions n'hésite surtout pas.

Par **sabine**, le **25/03/2007** à **17:56**

:lol:

Oula merci pour tout ces renseignements! Image not found or type unknown

J'ai juste une autre petite question! Si l'on passe les concours de la fonction publique territoriale, après on est forcément à un poste qui correspond à notre diplôme ou non?

Par **AZiz**, le **25/03/2007** à **18:27**

:twisted:

:o

après tu peux rajouter un tit CAPA Image not found or type unknown voir un idpa si tu es sur paris Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **25/03/2007** à **19:37**

Une fois que tu as le concours, t'es sur une liste et à toi de candidater auprès des collectivités. Donc il faut tout de même faire des démarches. Mais il y a peu de chances que tu sois recruté pour un poste de chauffeur compte tenu des besoins...

Par **sabine**, le **25/03/2007** à **19:41**

:)

ok merci! Image not found or type unknown

:lol:

Et désolé Aziz mais le métier d'avocat ne m'attire vraiment pas! Je te laisse la place! Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **25/03/2007** à **21:13**

:)

[quote="sabine":3tlfql8s]ok merci! Image not found or type unknown

:lol:

Et désolé Aziz mais le métier d'avocat ne m'attire vraiment pas! Je te laisse la place! Image not found or type unknown

[/quote:3tlfql8s]

8)

bon beh je prends Image not found or type unknown

Par **cirdess**, le **29/03/2007** à **17:52**

J'ai une question! peut être bête pour certain mais elle m'intéresse.

Yann, y a-t-il des étudiants ayant eu un parcours de privatiste avant le M2 dans ta promo? Je sais que certains M2 de droit public des affaires en acceptent, quels sont les atouts à faire valoir dans ce cas?

Merci.

Par **Yann**, le **29/03/2007** à **18:38**

Oui, c'est possible, on a 3 "privatistes" dans ma promo cette année. Pour faire mon diplôme il faut passer la sélection du dossier, mais surtout arriver à montrer une motivation sans faille à l'entretien (en gros dire qu'on en a assez de la fac et qu'on veut bosser au plus vite).

Par **cirdess**, le **30/03/2007** à **11:08**

D'accord, c'est une perspective rassurante. En tout cas, ça donne envie ces formations. Si je pouvait avoir ton avis sur le M2 droit public des affaires de Toulouse ça serait sympa.

Bonne continuation.